

l'ECHO

d'Oupeye

Mensuel
d'information
de la Commune
d'Oupeye

E D I T O R I A L

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

La crise actuelle n'épargne pas les communes qui, toutes, éprouvent des difficultés à élaborer leurs budgets. Mais la commune d'Oupeye doit, en plus, tenir compte des importantes réductions de recettes liées à la situation de la sidérurgie et à la perte des compensations du plan Marshall. La diminution globale de ces recettes par rapport au budget 2009 s'élève à 3.004.000 euros.

Malgré cette situation particulièrement difficile, nous sommes arrivés à présenter un budget 2010 qui dégage un boni de 84.053 euros à l'exercice propre et de 3.231.008 euros avec les exercices cumulés et cela en ne touchant pas à la taxation et en stabilisant le personnel.

Ce résultat a pu être atteint grâce aux stratégies mises en place afin de remédier aux conséquences de la fermeture de Chertal dont les rentrées fiscales représentaient en 2008 près de 17,5% du total des dépenses de notre communes.

La première de ces stratégies vise à maîtriser les dépenses de personnel qui correspondent à 40% des dépenses totales. Un de nos objectifs prioritaires est d'éviter de devoir recourir à des licenciements. Par contre, le personnel admis à la retraite ne sera pas nécessairement remplacé, mais les augmentations barémiques et les allocations de fin

Guy GOESSENS
Premier Echevin
en charge des Finances



d'année seront assurées. Cette politique engendrera inévitablement une réorganisation des services et une nouvelle répartition des tâches. Cette rationalisation sera mise en place à l'occasion de la centralisation de tous les services administratifs sur un seul site, tout en maintenant et améliorant l'accueil à la population.

La deuxième stratégie consiste à diminuer les charges de la dette en limitant les investissements financés par l'emprunt. Alors que la dette atteignait 24 millions d'euros en 2000, elle n'est plus aujourd'hui que de 14,5 millions d'euros, ce qui signifie que notre charge annuelle de dette a diminué, ces dernières années, de 40%.

Le présent budget prévoit aussi une réduction des frais de fonctionnement qui ne portera ses

fruits que si l'effort est maintenu sans relâche tout en maintenant les services essentiels que la commune doit offrir à ses habitants.

Quant au programme extraordinaire, il vous sera résumé dans la prochaine édition de l'Echo d'Oupeye, mais, dès maintenant, vous pouvez consulter tous les documents budgétaires sur le site communal : www.oupeye.be

Nous laisserons la conclusion au Secrétaire et à la Receveuse qui, dans leur avis écrivent : « le budget 2010 démontre que la commune d'Oupeye a pris son avenir en main malgré les incertitudes liées à l'activité sur le site de Chertal et la perte des compensations plan Marshall ».

Mauro LENZINI
Député - Bourgmestre

N°325 - FÉVRIER 2010

Mensuel d'information édité
par le Collège communal
de la Commune d'Oupeye
Editeur responsable:
Guy Goessens.
35, avenue Reine Elisabeth,
4684 Oupeye-Haccourt
Dépôt: bureau d'Oupeye



Conseil communal du jeudi 22 décembre 2009

Réuni sous la présidence de M. le Député-Bourgmestre Mauro LENZINI, le Conseil examine un ordre du jour de 25 points.

Motions

Après avoir ratifié un règlement de police interdisant la circulation à l'exception des piétons, cyclistes et cavaliers dans le parc du Château d'Oupeye, le Conseil adopte une motion afin de soutenir l'I.I.L.E. dans sa démarche auprès du Pouvoir Fédéral afin de prendre les mesures nécessaires à la réforme indispensable des services d'incendie. Ensuite, le Conseil décide de s'associer à la démarche que les CPAS vont entreprendre à savoir l'adoption d'une motion adressée aux Gouvernements Fédéral et Régional et relative à l'ampleur des exclusions ONEM.

Mise à disposition de locaux au sein de l'Administration communale de Haccourt.

Le Conseil arrête les termes d'une convention portant sur la mise à disposition d'un poste de travail au sein du Secrétariat de Monsieur le Député-Bourgmestre au profit d'un attaché parlementaire. Approbation des groupes PS, CDH et ECOLO – abstention du groupe MR.

Règlement taxe sur les night-shops pour les exercices 2010 à 2012.

Le montant de la taxe reste inchangé, soit 2.400€ par an. Approbation des groupes PS, CDH et ECOLO – opposition du groupe MR.

Octroi de chèques repas au personnel communal pour l'année 2010.

Le Conseil unanime décide d'accorder des chèques repas aux agents communaux en service actif.

Intradel.

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager le 1er quart provisionnel de la cotisation 2010 due à Intradel (134.780,63€).

Modifications budgétaires.

CPAS

Le Conseil approuve les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire.

- Service ordinaire :
 - Recettes : 8.159.152,70€
 - Dépenses : 7.880.223,43€
 - Résultat : 278.929,27€
- Service extraordinaire :
 - Recettes : 487.608,32€
 - Dépenses : 481.560,48€
 - Résultat : 6.047,84€

Approbation des groupes PS et CDH, opposition du groupe MR, abstention du groupe ECOLO.

Fabriques d'églises

Le Conseil émet un avis favorable unanime sur la modification budgétaire 2009 des fabriques d'églises.

- Hermalle :
 - Subside communal ordinaire : 957,36€
- Oupeye :
 - Subside communal ordinaire : 16.088,43€
- Vivegnis :
 - Subside communal ordinaire : 19.751,25€

Paroisse protestante

Le Conseil unanime émet un avis favorable sur la modification budgétaire de la Paroisse protestante de Herstal-Visé-Oupeye : subside communal ordinaire :

8.513,56€.

Notons que la rectification apportée au compte 2008 de ladite paroisse est acceptée par le Conseil. Subside communal ordinaire 2008 : 8.050,04€ - Mali : 566,47€.

Vote d'un douzième provisoire.

Le Conseil décide à l'unanimité de voter un douzième provisoire et autorise ainsi le Collège à engager pour l'année 2010, les dépenses obligatoires au Service ordinaire, à concurrence d'un douzième des crédits approuvés en 2009.

CPAS - vote d'une douzième provisoire.

Le Conseil unanime approuve la décision du Conseil de l'Action sociale décidant de voter un douzième provisoire des crédits des dépenses ordinaires obligatoires pour le mois de janvier 2010.

Budget 2010.

Fabriques d'églises

Le Conseil unanime émet un avis favorable sur les budgets 2010 des fabriques d'église suivantes :

- Saint-Lambert de Hermalle :
 - subside communal ordinaire : 21.655,96€
 - Saint-Jean-Baptiste de Hermée :
 - subside communal ordinaire : 17.014,72€
 - Saint-Remy d'Heure-le-Romain :
 - subside communal ordinaire : 10.307,50€
 - Saint-Siméon d'Houtain :
 - subside communal ordinaire : 7.990,22€
 - subside communal extraordinaire : 15.000,00€
 - Saint-Remy d'Oupeye :
 - subside communal ordinaire : 16.941,98€
- Le Conseil émet par ailleurs un avis sur la fabrique d'église de Vivegnis : favorable pour l'ordinaire (subside communal ordinaire : 24.180€) et défavorable pour l'extraordinaire.

Maison de la Laïcité

Le Conseil approuve à l'unanimité le budget 2010 de la Maison de la Laïcité : subside communal ordinaire : 35.612,00€.

Paroisse protestante

Le Conseil émet un avis favorable unanime sur le budget 2010 de la paroisse protestante de Herstal-Visé-Oupeye : subside communal ordinaire : 9.729,23€.

Liquidation de la subvention aux ASBL Château d'Oupeye et Sportive haccourtoise.

En l'absence de budget 2010, le Conseil décide à l'unanimité la liquidation de la subvention 2010 aux 2 ASBL et fixe la subvention mensuelle au montant maximum de 11.781,42€ pour l'ASBL Château d'Oupeye et celle de l'ASBL Sportive haccourtoise au montant maximum de 22.783,33€.

Modification de la convention passée avec l'ASBL Infantulum relative à l'octroi d'un avantage en nature pour la prise en charge des coûts énergétiques. Après avoir adopté cette modification de convention, le Conseil unanime décide d'autre part de prendre en charge en tant qu'avantage en nature les frais énergétiques de l'organisation "Enfantulum et le Micro Bleu" d'un montant de 851,09€ pour l'année 2009.

Subsides, primes et avantages en nature.

Le Conseil unanime décide d'accorder des subsides:

- aux clubs qui ont collaboré à l'organisation du Triathlon Herstal-Oupeye pour un montant global de 300€,
- aux clubs qui ont collaboré à l'organisation du Triathlon d'Oupeye pour un montant global de 1.760€,
- aux associations culturelles et de loisir pour un montant global de 5.495,68€,
- aux associations folkloriques pour un montant global de 1.117,34€,
- à la Ligue des Familles pour un montant de 350€,
- aux Amicales des pensionnés pour un montant global de 1.495,92€,
- aux organismes en charge des affaires humanitaires pour un montant global de 650€.

Le Conseil prend connaissance des décisions du Collège accordant des subsides exceptionnels et des primes communales :

- 200€ au basket-club Harimalia à l'occasion de son 25ème anniversaire,
- 400€ à l'Européen Handcycling Belgium dans le cadre de l'organisation de la finale européenne de handbike,
- 150€ à la Fédération Liégeoise Pêche Compétition dans le cadre de l'organisation du championnat de Belgique de pêche de compétition,
- 250€ au Comité d'Oeuvres Scolaires de l'école communale de Hermalle dans le cadre de l'organisation du festival d'arts martiaux,
- 250€ au BBCO dans le cadre de l'organisation de la 25ème édition de la Fête du Vélo,
- 3.805,78€ pour les primes communales à la réhabilitation,
- 200€ au Comité Jogging de Hermée dans le cadre de l'organisation de la 25ème édition des Boucles du Djâle de Hermée,
- 2.772,05€ pour les primes communales à la réhabilitation.

Enseignement communal

Le Conseil unanime décide de créer un emploi supplémentaire à mi-temps dans les écoles d'Oupeye et de Vivegnis Fût-Voie.

Crèche Les Petits Câlins

Le Conseil décide à l'unanimité d'approuver les termes d'une convention d'emphytéose à passer entre la Commune et le CPAS d'une durée de 27 ans prenant cours le 1er janvier 2010 pour la mise à disposition d'un bâtiment destiné à des fins de crèche.

Questions orales.

M. JEHAES, Conseiller ECOLO, intervient à propos de l'avenir de la sidérurgie sur le site de Chertal, sur la politique du personnel communal, d'une voiture de fonction pour le directeur de Basse-Meuse Développement, projet de règlement relatif à l'interdiction de se couvrir le visage dans l'espace public, de la création d'aire de parking pour covoiturage, de l'avis du Collège sur un centre de déchets inertes à la carrière d'Hallembaye et règlement relatif à l'octroi de primes aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie.

Etat civil du mois de décembre 2009

NAISSANCES

BOISSART Zoé à Houtain
VANDEWALLE Loan à Vivegnis
SINTE Hugo à Haccourt
DI MARCO Jason à Haccourt
ANTHOONS Timothy à Houtain
HERMAN Lynna à Oupeye
NONA Jean à Oupeye
GHIOT Tim à Oupeye
LEGROS Noëlle à Houtain
PAPA Tiziano à Oupeye
VERHAIVEN Diego à Oupeye
LOMMA Léandro à Hermée
CABANELAS-GONZALEZ Jairo à Oupeye
SCIRE Alessia à Hermée
WITSEL Owen à Haccourt
RASE Lucas à Oupeye
LOMMA Cenzo à Oupeye
FUMAL Mathilde à Haccourt

MARIAGES

MASSART Arnaud (Oupeye) et DELBEUCK Lindsay (Oupeye)
BALDEWYNS Kévin (Oupeye) et RAMOS PEREZ Dileydi (Oupeye)
QUINTIENS Michel (Haccourt) et ROY Annie (Haccourt)
GHISLAIN Jacques (Hermalle) et BERTHO Mariette (Hermalle)
JOVANOVIC Nebojsa (Oupeye) et DORDEVIC Dragana (Oupeye)
DANTINNE François (Haccourt) et RASKIN Maud (Haccourt)
LEFORT Guillaume (Houtain) et GILLES Emmanuelle (Houtain)

DÉCÈS

MICHAELIS Jean, 73 ans, époux de Pauline JACQUEMART, Oupeye

LHOEST Henriette, 85 ans, vve de Auguste MERKEN, Oupeye-Hermée
BROUWIR Mathieu, 85 ans, vf de Aline RADOUX, Oupeye
DOSSIN Raymond, 91 ans, vf de Jeannine PEROT, Oupeye-Hermalle (décédé à Liège)
POLMANS Henri, 72 ans, époux de Catharina MEEUX, Oupeye-Haccourt (décédé à Liège)
COLSON Maria, 85 ans, vve de Jean RENARD, Oupeye (décédée à Herstal)
SCHWALB Sophie, 88 ans, vve de Adelin BERTEMES, Oupeye-Vivegnis
GERARD Paul, 89 ans, époux de Renée HENROTAY, Oupeye
HENKINET Léa, 79 ans, vve de Henri MARQUET, Oupeye
PARTOUNS Michel, 72 ans, vf de Arlette PIETTE, Oupeye-Vivegnis
HAVART André, 81 ans, époux de Claire DUPONT, Oupeye-Heure
HERMANS Joseph, 85 ans, époux de Mariette LERUITTE, Oupeye-Hermée (décédé à Juprelle)
MIEVIS Rosette, 82 ans, Oupeye-Vivegnis (décédée à Herstal)
WATHELET Lucien, 72 ans, époux de Lucienne WERA, Oupeye-Houtain (décédé à Liège)
COLLAS Edmée, 63 ans, Oupeye (décédée à Herstal)
COLLIGNON Jeanne, 91 ans, vve de Raymond ROBERT, Oupeye (décédée à Herstal)
LENAERTS Georges, 70 ans, vf de Mathilde PIETTE, Oupeye-Heure (décédé

à Herstal)
MASSART Arnaud, 29 ans, époux de Lindsay DELBEUCK, Oupeye
MALPAS Georgine, 86 ans, vve de Jean PETERS, Oupeye-Haccourt
DROZ-DIT-BUSSET Marthe, 78 ans, vve de Martin WOLFS, Oupeye-Hermée (décédée à Liège)
HAMERS Claude, 63 ans, époux de Marie HERMANS, Oupeye-Houtain (décédé à Liège)
HEINÉ Marie, 75 ans, épouse de Gustave TROQUET, Oupeye-Heure (décédée à Liège)
MATEO Y UROZ José, 55 ans, époux de Ruth HEREBIA, Oupeye (décédé à Liège)
WILLEMS Liliane, 80 ans, vve de Robert DELVENNE, Oupeye
TOCK Marie, 55 ans, épouse de Edmond GREGOIRE, Oupeye-Hermalle
CAREME Josette, 76 ans, épouse de André COIBION, Oupeye-Houtain
VAN AKELIJEN Henri, 69 ans, Oupeye-Vivegnis
WIJNANTS Ginette, 58 ans, épouse de Yvon DEBEL, Oupeye-Hermée (décédée à Liège)
SAINT-REMY Monique, 65 ans, épouse Frans SLECHTEN, Oupeye-Hermalle (décédée à Liège)
POUSSET Joëlle, 46 ans, épouse de Clément DENAYER, Oupeye-Haccourt
MEESEN Irma, 78 ans, épouse de Albert SCHOONBROODT, Oupeye
LAMBRECHT Albert, 94 ans, vf de Juliette ANSENNE, Oupeye-Hermalle

Le CPAS se soucie de vous.....

LA COORDINATION des SOINS et des SERVICES à DOMICILE

Ce service offre plusieurs aides afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de rester à leur domicile malgré un handicap, une maladie, un retour d'hospitalisation, etc.

Cette coordination des soins et des services à domicile est subsidiée par la Région Wallonne.

La coordination du CPAS d'Oupeye met en place gratuitement, pour vous, l'aide nécessaire et appropriée.

Chacun de vous peut prétendre à différents services, selon ses besoins : le service des aides familiales, les soins infirmiers à domicile, le service social, l'intervention des aides ménagères, le service des repas chauds, la biotélévigilance, le transport aménagé (minibus), le brico dépannage à domicile, le prêt de matériel sanitaire, les prestations d'un kiné, d'un ergothérapeute, l'attention d'un garde-malade, etc. Les services relatifs à la santé sont organisés en collaboration avec votre médecin traitant.

Pour profiter des services adéquats, il est important de faire connaître vos besoins et vos attentes.

Nous sommes à votre disposition du lundi ou vendredi.

Il vous suffit d'appeler le 04/248.37.60 ou le 04.240.62.62 entre 8h et 16h.

La coordinatrice se rendra à votre domicile pour faire un état de vos besoins et prendre les contacts avec les services utiles.

Efficace, professionnel, réalisé avec le sourire, la coordination des soins et des services du CPAS d'OUPEYE est un service à caractère pluridisciplinaire entièrement gratuit.

Elle peut vous donner la possibilité de demeurer le plus sereinement possible à votre domicile en profitant de votre environnement et de votre entourage.

N'hésitez pas à y faire appel !

Christian BIEMAR
Président du CPAS



Réception de nouvel an 2010

Comme chaque année à pareille époque, la traditionnelle réception de Nouvel An organisée en l'honneur du personnel communal, enseignant, de police et du CPAS s'est déroulée dans une ambiance conviviale au Foyer de Quartier de Hermalle. Ce fut également l'occasion de fêter les retraités de 2009. Cette année, 1 membre du personnel communal, et 3 membres du personnel enseignant, ont été mis à l'honneur, soit un total de 4 personnes. Parmi le personnel communal : M. Jean-Pierre BAGUETTE.

Parmi le personnel enseignant : Mme Ginette VOLCKAERTS, Mme Chantal BEAULIEU, M. Christian BRAGARD.

Puisse ces nouveaux retraités profiter au maximum de cette nouvelle vie qui s'ouvre à eux !



8 janvier 2010 - une cérémonie exceptionnelle au Château d'Oupeye - 21 lauréats du Travail à l'honneur.

Les médailles de lauréats du travail créées en 1930 à l'initiative de Sa Majesté le Roi Albert 1er, introduisent au rang d'Elites de la Nation belge celles et ceux dont la carrière exemplaire témoigne de hautes qualités professionnelles.

C'est avec grand plaisir que Monsieur le Député-Bourgmestre M. LENZINI a remis le diplôme à ces citoyens particulièrement méritants.

- DOYEN D'HONNEUR DU TRAVAIL ET LAURÉAT - INSIGNE D'HONNEUR D'OR:
M. Mordan Jean.

- INSIGNES D'HONNEUR D'OR : M. Bozzola Luigi, M. Demey Christian, M. Levaux Guy, M. Peloso Stefano, Mme Wislet Anna.

- INSIGNE D'HONNEUR D'ARGENT : M. Charlier Jean, M. Chastreux Yves, Mme De Witte Marleen, M. Gilson Christian, M. Heyns Henri, M. Jacques Joseph, M. Lhoest José.

- INSIGNES D'HONNEUR DE BRONZE : M. Demey Michaël, Mme Demey Sandrina, M. Mores André, M. Nonis Lois, M. Philippart Alain, M. Prévot Michaël, M. Stas Alain, M. Stockis Serge.



Sensibilisation - éducation à la coopération internationale

Depuis 2005, plusieurs écoles de l'entité ont entamé un partenariat avec une école située à Gourcy au Burkina Faso. Il s'agit des écoles communales J. Bodson d'Oupeye, Jules Brouwir d'Heure-le-Romain, Val d'Aaz d'Hermée et des écoles libres St-Joseph d'Hermée, St-André d'Oupeye, Sacré Coeur d'Haccourt et de Vivegnis.

Dans le cadre de ces échanges, l'Administration communale soutenue par la Région wallonne et à l'initiative d'Arlette LIBEN, Echevine des Affaires humanitaires, a invité plusieurs classes à assister à un spectacle - animation présenté par le Théâtre Eclair du Burkina Faso en tournée en Belgique en cette fin d'année et présent à Oupeye début décembre.

Notre Commune porte un intérêt tout particulier à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants lors de leur temps libre.

Ce mercredi 13 janvier 2010, Monsieur Lenzini, notre Député-Bourgmestre, Madame Liben, Echevine et Présidente de l'Accueil extra-scolaire, Monsieur Gückel, Echevin de l'Enseignement ont eu le plaisir de remettre à 19 accueillantes le certificat de base à l'animation extra-scolaire, attestant qu'elles ont suivi les 4 formations de base organisées par le Service de Promotion sociale de la Province et recommandées par l'Office National de l'Enfance (O.N.E.) qui sont : la connaissance du développement global de l'enfant, la connaissance des partenaires de l'enfant, le rôle de l'accueillante, les techniques d'animation,...

A ce jour, 94 accueillantes travaillant dans les écoles de l'entité d'Oupeye ont terminé cette formation de base. Nous les félicitons pour leur implication et espérons qu'elles mettront à profit leurs connaissances afin que le temps passé à l'accueil soit, pour chaque enfant, un moment de détente dans chacun de nos établissements. Dans les trois prochaines années, toutes auront à poursuivre leur formation sur une période de 50 heures. Nous disposerons ainsi d'un personnel de plus en plus qualifié pour s'occuper de vos enfants.



Oupeye en images

Les jubilés de diamant du mois de janvier

M. et Mme DANSE – de SECILLON de Hermalle. <



> M. et Mme NONIS – DEL PIERO de Haccourt.

Nous réitérons nos meilleures félicitations aux jubilaires et leurs fixons d'ores et déjà rendez-vous en l'an 2015 pour leur jubilé de brillant.



Madame MICHEROUX vient de fêter ses 101 ans ! <
Entourée de sa famille et des édiles communaux et du CPAS, Madame MICHEROUX vient de fêter son 101ème anniversaire. Bon anniversaire, Madame !



Village de la Province

Animations
Jeu-concours
Démonstrations
Activités ludiques

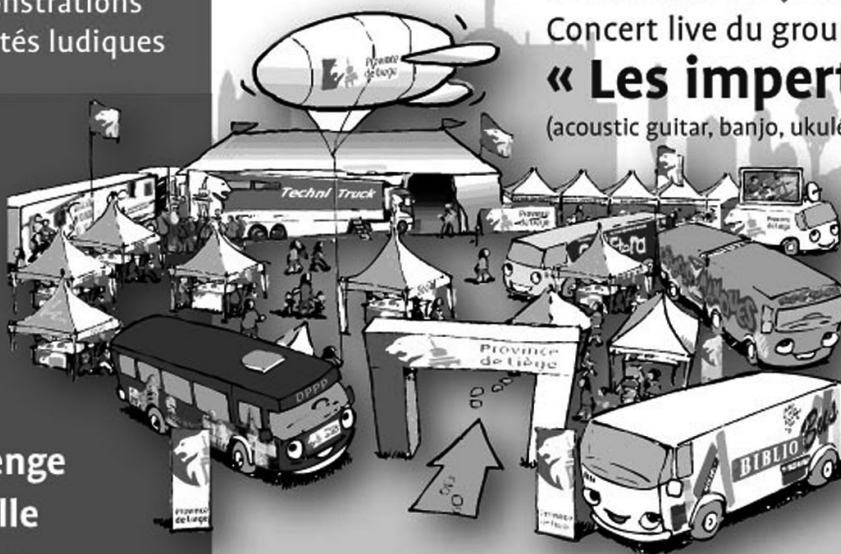
au cœur des villes et des communes

Vendredi 29 janvier dès 19h30

Concert live du groupe

« **Les impertinents** »

(acoustic guitar, banjo, ukulélé, bass, percussions, mando-jazz, vocals)



Vendredi 29

de 10 à 21h et

Samedi 30

janvier 2010

de 10 à 13h30

Bassenge
Juprelle
Oupeye

Château d'Oupeye

Esplanade du Château - Rue du Roi Albert

Une initiative de la Province de Liège
www.provincedeliege.be

Aide Haïti

Le Collège a décidé de faire un don de 1000€ sur le compte 000-000012-12 de l'association « HAITI LAVI 12-12 » (Caritas International, Handicap International, Oxfam-Solidarité, Médecins du Monde et UNICEF Belgique). Nous invitons nos concitoyens qui le souhaitent à effectuer leurs dons sur ce même compte.

Arlette LIBEN
Echevine des
Affaires humanitaires

Mauro LENZINI
Député - Bourgmestre

Le Centre de vacances d'Oupeye recrute...

Candidats à un emploi d'animateur(trice) au centre de vacances d'Oupeye? Transmettez votre dossier à Monsieur Irwin GUCKEL, Echevin de la Jeunesse, rue du Roi Albert, 127, pour le 26 février au plus tard.

Ce dernier devra contenir les documents suivants :

- un certificat médical
- un certificat de bonne conduite, vie et mœurs
- un certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants)
- une copie du dernier diplôme et de la carte d'identité
- un curriculum vitae
- une copie de tout brevet (en animation d'enfants)
- **les périodes de disponibilité**

Irwin GUCKEL
Echevin de
l'Instruction publique

Mauro LENZINI
Député-Bourgmestre

Communications

CRUQU' SANTE

Oranges, citrons, pamplemousses,... sont pleins de vitamines contre le rhume, mangeons donc des agrumes !

Invitation aux voyages...

La Besace Oupeye vous invite...

Du 11 au 16 avril : La Provence pittoresque.
Inscriptions souhaitées pour le 15 février.
Rens. et insc. : Besace Oupeye, rue Michel, 112 - Haccourt
04 379 22 16 - besace.oupeye@scarlet.be.

8 mars : journée de la femme

Ce lundi 8 mars 2010, à 20 heures, au Château d'Oupeye, l'Echevinat de la Santé vous proposera le spectacle humoristique « Tu m'as promis », création originale de Sofia Sykopoulos et Enzo Burgio.

«Tu m'as promis ! » c'est une rencontre d'amour entre Léa et Jason. Deux êtres qui rêvent à travers leurs inévitables projets d'avenir teintés de promesses: la maison, le travail et SURTOUT le bébé. Des engagements que Jason accepte en pensant « Il sera toujours temps de lui faire changer d'avis ! ». Oui, sauf que Léa quand elle a une idée dans la tête, elle est prête à tout : douceur, argumentation et s'il le faut, les repréailles ! Alors dans une telle situation, que faire ? Céder ou risquer de tout casser ? Se battre où subir ? Parce qu'il ne faut pas oublier que la Léa, elle a du caractère !



Entrée : 10 euros (prévente 8 euros).
Rens. et rés. : Echevinat de la Santé - Château d'Oupeye :
04 278 52 02.

Calendrier des collectes d'encombrants

Lundi 15 mars : Hermée ; Heure - Mardi 16 mars : Haccourt ; Houtain - Mercredi 17 mars : Oupeye - Jeudi 18 mars : Vivegnis ; Hermalle - Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 5 mars 2010 à 12h dernier délai (04.256.92.41).

Pour répondre à l'imposition de l'Arrêté du Gouvernement Wallon (mars 2008) visant à atteindre un taux de 100% du « coût-vérité », un montant de 15 € est réclamé pour chaque demande (2 m3 maximum).

Avis à nos annonceurs

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de mars 2010, de faire parvenir leurs projets de textes au service habituel : M. Guy GOESSENS, Echevin des Relations Publiques, à l'attention de Madame DIET, rue des Ecoles, 4 - 4684 OUPEYE - HACCOURT (tél : 04 374 94 44 - fax : 04 379 47 33 - relations.publiques@oupeye.be) pour le vendredi 5 février 2010 au plus tard. Nous les remercions d'avance de bien vouloir veiller à synthétiser - AU MAXIMUM - les textes de leurs annonces.

COMMUNIQUÉ D'HUBERT SMEYERS, ECHEVIN DES SPORTS ET THIERRY TASSET, PRÉSIDENT ASBL SPORTIVE HACCOURTOISE

Camps sportifs carnaval 2010

Monsieur Hubert SMEYERS, Echevin des Sports, invite vos enfants à participer aux camps sportifs organisés durant les congés scolaires de carnaval du lundi 15 février au vendredi 19 février 2010.

Psychomotricité : 3 à 6 ans, salle de gymnastique de l'école communale de Haccourt.

Natation (multisports le lundi) : 10 à 18 ans, piscine de Haccourt.

Minifoot : 6 à 13 ans, salle du Refuge d'Aaz à Hermée.

Horaire : de 8h à 9h et de 16h à 17h : garderie ; de 9h à 16h : activités sportives.

Prix : 30€ pour les enfants domiciliés sur le territoire de la Commune ou fréquentant les écoles de l'entité.

40€ pour les enfants domiciliés hors entité ou ne fréquentant pas ses écoles.

Inscriptions : uniquement sur le site www.oupeye.be à partir du samedi 30 janvier 2010.

Renseignements : Echevinat des Sports d'Oupeye : 04 374 15 05.

Aux marcheurs...

Dimanche 7 février : balade entre Ardennes et Condroz, départ du Château de Harzé. Org. et rend. : Les Robaleus - 04 264 06 02.

Aux amateurs de VTT...

Samedi 20 février 2010 : 1er VTT de la Basse-Meuse. 3 parcours de 17, 25 et 35 kms, départ et inscription de 8h30 à 11h. Org. et rend. : BBCO en collaboration avec l'Echevinat des Sports et l'ASBL Sportive Haccourtoise - Delperdange Jean-Marc - 04 264 81 12 - www.bbcoupeye.tk - bbcoupeye@gmail.com.

La piscine de Haccourt vous accueille : du mardi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h30 à 19h ; le dimanche de 9h à 13h. Tél : 04 374 07 23 - 04 379 48 56.

COMMUNIQUE D'ARLETTE LIBEN-DECKERS, ECHEVINE DE LA CULTURE ET PAUL ERNOUX PRESIDENT DE L'ASBL CHATEAU D'OUPEYE



Le samedi 13 février
EXCURSION CULTURELLE
 - Les 3 rêves du Mandarin (Bruxelles)
 - La fondation FOLON (La Hulpe)
 Départ 8h30 Place Jean Hubin. Retour vers 17h30
 Inscription et renseignements: 04/264.58.00

Le vendredi 26 février à 20h15
 dans le cadre du 100e anniversaire de la naissance de Django REINHARDT
"Sur les pas de Django"
Gypsy Swing Quintet (Jean-Pierre BOULLET)
 avec en soliste Romain BRIZEMUR
 Entrée: 15 €. Renseignement: 04/264.48.16



Le dimanche 28 février
à 14h et 16h
Le Dimanche
des P'tits Loups

"ARCHIBALD CHOCOLAT"

PRESENTE PAR SAMY LE MAGICIEN

Maquillage pour enfants avant et après les séances. Pour enfants à partir de 3 ans.

P.A.F: adultes: 5 € - enfants: 4 € - Art.27: 1,25 €
 réservations souhaitées au 04/264.58.00



BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

● **Le vendredi 5 février dès 20h**

LUDOTHEQUE "D'ENTREE DE JEUX"

SOIREE JEUX pour ados et adultes - Gratuit

● **Le 1er mercredi du mois (3 février) de 10h à 11h**

ACCUEIL DES ENFANTS DE 18-36 MOIS

découverte de l'espace ludo et livres pour tout-petits

Renseignements: Bibliothèque communale d'Oupeye

Tél: 04/248.13.05 - e-mail: biblio.oupeye@skynet.be



ESPACE
CULTURE
OUPEYE

TOUR DU CHÂTEAU
 EXPOSITION DES OEUVRES
DE BERNARD GILMANT
 ET DE
XAVIER WARRANT

Vernissage le 12 février à 19H30

Expo ouverte du 13 au 28 février de 14h à 19h ou sur rendez-vous



Contacts et renseignements:

Echevinat de la Culture,

rue du Roi Albert, 127 - 4680 Oupeye

Tél: 04/264.58.00 - Site: www.oupeyculture.be

Agenda culturel du mois de février 2010

- Samedi 6 février : **Vivegnis** : salle du Cercle Saint-Nicolas, 15h : bal costumé pour enfants. PAF : adultes : 2€ - enfants : gratuit. Org. : gymnastique Les Cadets de Vivegnis.
- Mardi 9 février : **Oupeye** : Château, conférence "Sardaigne, mer de cultures" par M. Derèse. Org. et rend. : Cercle Marcel de Lincé - 04 248 36 47.
- Mercredi 10 février : **Oupeye** : ateliers du Château : 19h30 : « Le Magnétisme ». Org. : cercle de Radiesthésie d'Oupeye.
- Jeudi 11 février : **Hermalle** : salle du Cercle Saint-Lambert : 20h : conférence "Chypre, partie grecque" par J.-Cl. Lavigne. Org. et rend. : Centre Culturel du Cercle Saint-Lambert - 04 374 29 59.
- Vendredi 12 février : **Oupeye** : formation Excel 2003-2007 - Open Office Calc 3.1 - compatibilité totale - tableaux et liens - gestion de données - interopérabilité des feuilles de calculs - préparation d'un mailing (également le 26/02). Org. et rend. : Groupe Méga Giga - 0475 861 461.
- Dimanche 14 février : **Oupeye** : Château : de 8h30 à 12h30 : réunion du club philatélique La Diligence - rend. 0498-290 024.
- Vendredi 26 et samedi 27 février : **Heure** : salle Les Rouges, rue de la Crayère, 66 : 20h : théâtre « Ne fermez pas le cercueil ! ». Org. : troupe de théâtre « Silence en coulisses ».

Folklore et traditions à Oupeye

SABBAT DES MACRÂLES

Haccourt - Samedi 30 janvier

14h : intronisation des nouvelles Macrâles au local «La Renommée», rue des Tavernes ; 15h : concert musical par l'harmonie des Macrâles.

16h : cortège dans les rues du village ; 19h : brûlage de la Macrâle en face de la Renommée ; 20h : bal des Macrâles.

Rens. : Mme Rion - 04 379 43 67.

CARNAVAL DANS L'ENTITÉ D'OUPEYE

Heure-le-Romain - Samedi 30 janvier : de 15h à 22h : sortie burlesque dans les rues du village.

Dimanche 31 janvier : 14h : départ du 18ème grand cortège carnavalesque (18 chars - 6 bandas) ; de 14h à 16h : animation par 2 bandas sur la place des Trois Comtés (petite restauration, buvette,...) en attendant le second passage du cortège prévu vers 16h ; 18h : rentrée du cortège à la Taverne Romaine ; de 18h à 20h : animation par le Houm Papa Band ; 20h : grand bal de clôture.

Rens. : M. J.-Y. Dubuisson - 0474 383 348. Org. : Bandas d'Heure

Houtain Saint-Siméon - Vendredi 5 février : «2ème halte Carnaval» organisée par «Le Pays du Canotier». Grande soirée carnavalesque animée par la Band'Heure et Dj Phil Gosse. A partir de 21h; Salle Les Vrais Amis - Rue de Slins.

Samedi 6 février : Carnaval des Enfants organisé par l'Ecole Fondamentale. 13h30 Départ des Cramignon Costumé de l'école - 15h30 Rentrée à la Salle Les Vrais Amis - Rue de Slins suivi d'un bal costumé et de jeux - Animation Phil Gosse

Jeudi 11 février : Sortie Musicale du «Jeudi Gras» organisée par «Les Canotiers»

Lundi 15 février : Carnaval de rue. Ouverture du Café Les Vrais Amis toute la journée, fricassée offerte! Traditionnelle Potée aux Choux dès 19h - Salle L'Egalité

Mardi 16 février : Traditionnelle Potée aux Choux dès 12h30 - Salle «Les Montagnards». A 15h «Grand Cortège Carnavalesque» du mardi Gras organisé par «Les Canotiers». Le soir, «Grand Bal du Mardi Gras» - Salle «Les Montagnards»

Hermée - Dimanche 7 février - 14h : Refuge d'Aaz - bal de carnaval. Org. : école Bodson d'Oupeye

Dimanche 28 février - 14h : cortège carnavalesque - départ de la rue de Milmort ; 18h : soirée dansante dans la salle du Refuge d'Aaz, rue Gonissen. Rens. : M. Fissette - 0496 104 194.

Haccourt - Samedi 6 mars

14h30 : rassemblement des chars et groupes ; 15h : départ du cortège rue du Canal - La Renommée ; 21h : grand bal de carnaval.

Rens. : M. Rion - 0475 952 741.

OUPEYE - CHÂTEAU
6^{ème} édition
Fête de la Coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor (Erquy)
13 et 14 mars 2010

Comme lors de nos éditions précédentes, nous renouvelons, avec la précieuse collaboration de l'Association rhoéginienne de la Coquille Saint Jacques des Côtes d'Armor (Erquy), notre campagne de RESERVATION au niveau des commandes de coquilles Saint-Jacques et d'huîtres.

En voici les modalités pratiques.

Il est possible de commander :

- **des coquilles Saint-Jacques, conditionnées par 6 kg, au prix de 40€/6kg** (il faut savoir que 6kg de coquilles contiennent environ 35 noix) ;
- **des huîtres, n°3, également conditionnées par 6 kg au prix de 45€/6kg** (un kilo d'huîtres est équivalent à environ une douzaine d'huîtres).

Attention

Les commandes doivent être passées par écrit au moyen du bon de commande ci-dessous ou via le site internet www.oupeye.be. Les commandes sont clôturées un mois avant la manifestation, soit le **10 février 2010**.

Attention ! Votre commande sera EFFECTIVE dès réception de votre versement sur le compte communal 091-0004424-88 avec la mention «Réservation coquilles et huîtres».

Votre paiement DOIT OBLIGATOIREMENT être enregistré sur le compte pour le 15 février dernier délai.

Dès réception de votre paiement, votre BON DE RESERVATION authentifié et numéroté vous sera envoyé.

Il vous suffira ensuite de vous présenter, muni de ce bon, à l'étal des réservations.

Cet étal sera accessible uniquement le samedi 13 mars 2010 de 10h à 13h au plus tard.

Nous espérons vivement que cette campagne de réservation contribuera à assurer le succès de cette manifestation placée sur la présentation d'une gastronomie de qualité à Oupeye.

Pierre BLONDEAU
Secrétaire communal.

Guy GOESSENS
Premier Echevin en charge
des Relations Publiques.

Mauro LENZINI
Député-Bourgmestre.

BON DE COMMANDE A FAIRE PARVENIR POUR LE 10 FEVRIER AU PLUS TARD

A Madame DIET, Département des Relations publiques,

Rue des Ecoles, 4 - 4684 OUPEYE - HACCOURT - FAX 04 379 47 33 - mail : relations.publiques@oupeye.be

VARIETES	CONDITIONNEMENT	PRIX/TVA	NOMBRE DE COLIS	A PAYER
Coquilles St-Jacques	6 kg	40 €		
Huîtres	6 kg	45 €		
Total				

Nom : Prénom : N° carte d'identité.....

Adresse :

Téléphone :

Je m'engage à payer la somme de € sur le compte 091-0004424-88 de l'Administration communale d'Oupeye «Réservation coquilles et huîtres» au plus tard pour le 10 février 2010.

Toute commande doit être retirée le samedi 13 mars 2010 à 13h au plus tard.

Signature.